



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PREFET DE LA SAVOIE

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Commune de SAINT OFFENGE

Travaux de protection contre les risques d'inondation du ruisseau de la Cochette

DEMANDE DE DECLARATION D'INTERET GENERAL
AU TITRE DES ARTICLES L 211-7 ET R214-88 à R214-104 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

Le Préfet de la Savoie informe le public que, conformément à l'arrêté préfectoral du 6 juillet 2018 est ouverte en mairie de Saint Offenge une enquête publique de 16 jours, du jeudi 2 août au vendredi 17 août 2018 inclus concernant la déclaration d'intérêt général des travaux de protection contre les risques d'inondation du ruisseau de la Cochette sur la commune de Saint Offenge.

Le dossier de demande d'autorisation sera déposé en mairie de Saint Offenge, du jeudi 2 août au vendredi 17 août inclus afin que chacun puisse en prendre connaissance et formuler ses observations sur le registre d'enquête aux jours et heures d'ouverture habituels de la mairie de Saint Offenge.

Le dossier concerné par l'enquête publique sera également mis en ligne sur le site des services de l'État en Savoie: <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>

; Le public pourra à cette adresse, formuler ses observations en ligne sur le projet.

Un poste informatique accessible gratuitement en DDT /SEEF - L'Adret – 73011 Chambéry le Haut, sera mis à disposition du public aux heures habituelles d'ouverture.

Monsieur Jean-Jacques DUCHENE est nommé commissaire enquêteur.

Il siègera selon les modalités suivantes :

- le jeudi 2 août 2018 de 9h à 12h

- le vendredi 17 août 2018 de 17h à 19h

Pendant la durée de l'enquête, les appréciations, suggestions et contre-propositions du public peuvent être consignées sur le registre tenu à sa disposition en mairie de Saint Offenge.

Des observations écrites pourront également être adressées au commissaire enquêteur à la mairie de Saint Offenge, siège de l'enquête, par courrier postal, par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.saintoffenge@orange.fr et sur le site internet de l'État en Savoie (<http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Avis-d-enquetes-publiques-eau-et-forets>) pendant toute la durée d'enquête.

Celles-ci seront dupliquées, intégrées au registre d'enquête publique conservé en mairie, et consultables sur le site internet susvisé.

Messieurs Sébastien CACHERA et Clément PONCET responsables du projet au CISALB (Comité intersyndical pour l'assainissement du lac du Bourget), se tiennent à disposition du public pour fournir des informations sur le projet (42 rue du Pré Demaison - 73000 Chambéry - Tél. 04 79 70 64 64 – courriels : sebastien.cachera@cisalb.fr et clement.poncet@cisalb.fr).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera déposée en mairie de Saint Offenge et à la Direction des territoires – Service environnement, eau, forêts – Bâtiment l'Adret, 1 rue des Cévennes - 73011 CHAMBERY CEDEX, où toute personne intéressée pourra en prendre connaissance pendant un an à compter de la clôture de l'enquête publique.

Ces documents pourront également être communiqués pendant la même période, à toute personne physique ou morale concernée qui en fera la demande au préfet, et seront également publiés sur le site Internet des services de l'État en Savoie : <http://www.savoie.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-naturels-et-technologiques/Environnement/Eau-foret-biodiversite/Rapports-commissaires-enqueteurs>

Le préfet de la Savoie est l'autorité compétente pour statuer sur l'autorisation sollicitée.